



AVIS DE CONVOCATION
Séance extraordinaire du conseil municipal

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot est convoquée par monsieur le maire Pierre Séguin, conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), pour être tenue **le mardi 15 octobre 2019 à 19 h 15** en la salle Florian-Bleau située au 110, boulevard Perrot, et qu'il y sera pris en considération les affaires inscrites à l'ordre du jour suivant :

1 Ouverture de l'assemblée
2 Réunion du conseil municipal - Ordre du jour - Adoption
3 Soumission publique retenue - Appel d'offres 2018-10 PUB - Renouvellement des infrastructures de la 23e Avenue - Phase 2 : Remplacement d'aqueduc et de structure de chaussée - Travaux supplémentaires
4 Achat de matériel - Appareils de protection respiratoire et autres accessoires - Service de sécurité incendie - Autorisation
5 Dossier de propriété - 369 - 371, 23e Avenue - Zone H-59 - PIIA - Agrandissement
6 Période de questions du public
7 Levée de l'assemblée

Signé à L'Île-Perrot, ce 10 octobre 2019

(Original signé)

Lucie Coallier, OMA, greffière

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je soussignée, Lucie Coallier, greffière de la Ville de L'Île-Perrot, certifie sous mon serment d'office que le présent avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil municipal en date du 10 octobre 2019.

(Signé : Lucie Coallier)
Signature

Le 10 octobre 2019
Date